## Département de l'Isère

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE

L'an deux mil dix-sept le 19 janvier à 20h, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 14

<u>Etaient présents</u>: APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, BRAGANTI Karine, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth, GENTIL Franck.

Absents excusés :

<u>Date de la convocation</u> : 13 janvier 2017 <u>Secrétaire de séance</u> : GUERRERO Elisabeth

Objet de la délibération : Rapport d'activité CCTB 2015

Conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes du territoire de Beaurepaire a été présenté au Conseil Municipal.

Vu le rapport soumis à sa présentation,

Le Conseil Municipal:

PREND ACTE du rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes du territoire de Beaurepaire.

SOUS-PREFECTURE DE VIENNE 27 JAN. 2017

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 19 janvier 2017

**Le Maire,** Angéline APPRIEUX

